

# Cadres d'intervention en terrains sensibles (CITS)

## Mention : Sciences de l'éducation et de la formation [Master]

### Infos pratiques

- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue (contrat de professionnalisation), Formation continue
- > Formation à distance : Non
- > Durée moyenne de la formation :

- Mise en œuvre de diagnostics et d'évaluations commandités.
- Développement, conduite et coordination de projets collectifs appliqués à des terrains d'interventions territorialisées.
- Identification et montage de réseaux associant professionnels et usagers.
- Formation à l'accompagnement et au travail avec les usagers, dans une perspective citoyenne.
- Analyse de la crise dans ses aspects théoriques et situationnels.
- Production de réponses innovantes aux grandes problématiques de la relation Ville / École / Intervention sociale / Santé.

### Savoir-faire et compétences

Compétence générale : relier les problématiques éducatives et territoriales.

Compétences spécifiques :

- Identifier et mobiliser les références théoriques dans les différents champs académiques des sciences humaines et sociales
- Mobiliser les outils méthodologiques dans l'analyse des problématiques éducatives et territoriales
- Concevoir, développer et évaluer des projets d'intervention en terrains sensibles : traduire des commandes institutionnelles en actions/ préconisations ; mettre en place des outils pertinents de conception et d'évaluation
- Proposer des solutions innovantes et alternatives aux problématiques éducatives et territoriales.
- Animer et faciliter l'expression, la participation et la coordination des partenaires et des publics impliqués, notamment par la constitution de réseaux
- Se familiariser avec des formes de recherche (notamment participatives : recherche-action, recherche-intervention) et avec la communication de ces recherches.

### Présentation

#### Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter l'[offre 2025-2026](#).

Le parcours Cadres d'intervention en Terrains Sensibles (CITS) propose une spécialité professionnelle et recherche, reliant les problématiques éducatives et territoriales. La formation porte sur les questions scolaires, socioéducatives et de jeunesse. Ce parcours s'adosse à l'équipe de recherche "Crise, École, Terrains sensibles", qui travaille sur la pédagogie en terrains sensibles, la lutte contre la violence et l'absentéisme, l'inscription des jeunes dans la cité, les projets/dispositifs participatifs, les expérimentations sociales, l'interculturalité, la politique de la ville et les territoires pris en charge par des politiques spécifiques.

#### Objectifs

- Connaissance des champs de la Politique de la Ville et de l'action publique territorialisée (réussite éducative, éducation prioritaire, politiques de jeunesse, etc.).

### Les + de la formation

À l'issue de la formation, les étudiant·e·s ont acquis des compétences théoriques, méthodologiques et techniques sur le diagnostic, la conception, la conduite et l'évaluation de projets impliquant une approche territoriale et partenariale. Ils·Elles ont une vue d'ensemble des grandes thématiques de la relation Ville / École. Les étudiant·e·s ont la possibilité de personnaliser leur parcours par le choix de séminaires ou par le montage de projets, personnels et/ou collectifs.

## Organisation

Les cours ont lieu les lundis, les mardis, et les mercredis à l'Université et sur les terrains d'intervention pour certains EC (comme "Diagnostic territorial & projets" en M1 ou "Évaluer les dispositifs socioéducatifs en terrains sensibles" en M2). La majorité de la formation est proposée en modalité présentielle ; certains EC sont en enseignement mixte (présentiel / à distance).

## Stage ou alternance

### Stages

- Stage: Obligatoire (100h minimum en M1 ; 150h minimum en M2)
- Stage à l'étranger: Facultatif (150h minimum en M2)

## Admission

### Conditions d'admission

#### Master 1 :

[monmaster.gouv.fr](http://monmaster.gouv.fr)

Modalités de recrutement : Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale : Recrutement uniquement sur dossier pour tou·te·s

Critères de recrutement : Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidat·e·s qu'ils·elles montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

#### Mentions de Licences conseillées :

Sciences de l'éducation. Sociologie. Sciences sociales. Géographie et aménagement. Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie. Psychologie. Administration économique et sociale. Arts du spectacle. Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Les candidat·e·s titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment). Les diplômes d'État du champ social (DEES, DEEJE et DEASS) et du champ de l'animation (DEJEP) ne remplacent pas une Licence. Ils peuvent être pris en compte si leur obtention est suivie de 3 années d'exercice professionnel dans le champ (procédure de validation des acquis professionnels).

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Évaluation globale du niveau de l'étudiant·e.

Connaissances académiques sur un ou plusieurs des thématiques suivantes :

- o publics ciblés par les politiques de la ville,
- o territoires prioritaires,
- o dispositifs territoriaux d'intervention partenariale (réussite éducative ; insertion des jeunes ; prévention et traitement de la délinquance),
- o intervention sociale et socio-culturelle.

En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

Connaissances et/ou expériences (attestées) dans un ou plusieurs des champs professionnel ou bénévole suivants :

- o des publics ciblés par les politiques de la ville,
- o des territoires prioritaires,
- o des dispositifs territoriaux d'intervention partenariale (réussite éducative ; insertion des jeunes ; prévention et traitement de la délinquance),
- o de l'intervention sociale et socio-culturelle.

Est/sont également apprécié·e/s : La connaissance d'une langue parlée sur les territoires d'intervention est un atout.

Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master

Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) :

-Spécification des acquis et projet:

Les candidat·e·s au Master 1 devront écrire un dossier de 3 à 5 pages qui présentera leur parcours académique, professionnel, militant, et/ou bénévole, le dispositif

ou projet éducatif, socio-éducatif ou socio-culturel qu'ils/elles projettent d'intégrer et d'évaluer dans le cadre de leur stage, et leurs perspectives (notamment professionnelles).

#### Master 2 :

##### Modalités de recrutement

Le recrutement repose sur une première phase d'examen des dossiers (admissibilité), puis sur une/des épreuve(s) (admission) :

Recrutement sur dossier + entretien pour les admissibles (SEUL·E·S les candidat·e·s retenu·e·s après l'examen des dossiers de candidature sont convié·e·s à un entretien)

##### Critères de recrutement

Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidat·e·s qu'ils/elles montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

##### Mention(s) de Master conseillée(s) :

Sciences de l'éducation (parcours Cadres d'Intervention en Terrains Sensibles) Sciences de l'éducation

Sciences sociales Sociologie

Intervention et développement social.

Gestion des territoires et développement local.

Géographie, aménagement, environnement et développement.

Psychologie de l'éducation et de la formation.

Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :  
Évaluation globale du niveau de l'étudiant·e.

Connaissances académiques sur une ou plusieurs des thématiques :

o publics ciblés par les politiques de la ville,  
o territoires prioritaires,

o dispositifs territoriaux d'intervention partenariale (réussite éducative ; insertion des jeunes ; prévention et traitement de la délinquance),

o intervention sociale et socio-culturelle.

En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :) :

Connaissances et/ou expériences (attestées) dans un ou plusieurs des champs professionnel ou bénévole suivants :

o des publics ciblés par les politiques de la ville,  
o des territoires prioritaires,

o des dispositifs territoriaux d'intervention partenariale (réussite éducative ; insertion des jeunes ; prévention et traitement de la délinquance),

o de l'intervention sociale et socio-culturelle.

Est/sont également apprécié·e/s : La connaissance d'une langue parlée sur les territoires d'intervention est un atout.

Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master

Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) :

-Spécification des acquis et projet

Les candidat·e·s au Master 2 devront écrire un dossier de 3 à 5 pages qui présentera leur parcours académique, professionnel, militant, et/ou bénévole, leur pré-projet de mémoire, articulé à un lieu de stage, et leurs perspectives (notamment professionnelles).

## Modalités de candidature

---

Pour le Master 1 : Le recrutement se fait sur dossier pour tou-te-s (le recrutement ne prévoit pas d'épreuve écrite et/ou orale).

Les pièces constitutives du dossier sont :

- Pièces communes aux candidatures de Master et délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat
- Les candidat·e·s au Master 1 devront écrire un dossier de 3 à 5 pages qui présentera leur parcours académique, professionnel, militant, et/ou bénévole, le dispositif ou projet éducatif, socio-éducatif ou socio-culturel qu'ils/elles projettent d'intégrer et d'évaluer dans le cadre de leur stage, et leurs perspectives (notamment professionnelles).

Pour le Master 2 : Pour les personnes ne venant pas du M1 mention sciences de l'éducation parcours CITS : présentation d'un dossier puis entretien de sélection pour les personnes admissibles.

Les pièces constitutives du dossier sont :

- Pièces communes aux candidatures de Master et délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat
- Les candidat·e·s au Master 2 devront écrire un dossier de 3 à 5 pages qui présentera leur parcours académique, professionnel, militant, et/ou bénévole, leur pré-projet de mémoire, articulé à un lieu de stage, et leurs perspectives (notamment professionnelles).

# Pré-requis et critères de recrutement

---

Pour le Master 1 :

[monmaster.gouv.fr](http://monmaster.gouv.fr)

Critères de recrutement :

- Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidat·e·s qu'ils·elles montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.
- Mentions de Licences conseillées : Sciences de l'éducation // Sociologie // Sciences sociales // Géographie et aménagement // Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie // Psychologie // Administration économique et sociale // Arts du spectacle // Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Les candidat·e·s titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment). Les diplômes d'Etat du champ social (DEES, DEEJE et DEASS) et du champ de l'animation (DEJEP) ne remplacent pas une Licence. Ils peuvent être pris en compte si leur obtention est suivie de 3 années d'exercice professionnel dans le champ (procédure de validation des acquis professionnels).

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

- Évaluation globale du niveau de l'étudiant·e.
- Connaissances académiques sur un ou plusieurs des thématiques suivantes : publics ciblés par les politiques de la ville // territoires prioritaires // dispositifs territoriaux d'intervention partenariale (réussite éducative ; insertion des jeunes ; prévention et traitement de la délinquance) // intervention sociale et socio-culturelle.

Pour le Master 2 :

Critères de recrutement :

- Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidat·e·s qu'ils·elles montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.
- Mentions de Masters conseillées : Sciences de l'éducation (parcours Cadres d'Intervention en Terrains Sensibles) // Sciences de l'éducation // Sciences sociales // Sociologie // Intervention et développement social // Gestion des territoires et développement local // Géographie, aménagement, environnement et

développement // Psychologie de l'éducation et de la formation.

- Les candidat·e·s titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

- Évaluation globale du niveau de l'étudiant·e.
- Connaissances académiques sur une ou plusieurs des thématiques : publics ciblés par les politiques de la ville // territoires prioritaires // dispositifs territoriaux d'intervention partenariale (réussite éducative ; insertion des jeunes ; prévention et traitement de la délinquance) // intervention sociale et socio-culturelle.

## Pré-requis recommandés

---

La connaissance d'une langue parlée sur les territoires d'intervention est un atout.

## Et après

### Poursuite d'études

---

Possibilité de poursuivre en doctorat.

### Insertion professionnelle

---

Secteurs d'activité : Politique de la ville // Animation // Intervention et action sociale // Prévention et médiation // Enseignement et Formation // Education sous contrainte // Recherche en sciences humaines et sociale.

Métiers : Intervenant·e socio-éducatif // Chargé·e / Chef·fe de projet en interventions territorialisées // Responsable de services municipaux de la jeunesse et de services scolaires // Concepteur·trice d'animation urbaine et scolaire // Coordonnateur·trice de réseaux d'éducation prioritaire // Coordonnateur·trice du Programme de Réussite Educative // Chargé·e de développement local // Responsable de structures d'accueil et d'orientation de jeunes (BIJ, PIJ) // Responsable de dispositifs locaux de prise en charge de publics particuliers (èles·les exclus, de·crocheurs,

enfants en « situation de fragilité »...) // Chargé·e d'études et d'évaluations

## Fiches métiers ROME

- 
- > K1401: Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics
  - > K1403: Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire
  - > K2101: Conseil en formation
  - > K2111: Formation professionnelle
  - > K1207: Intervention socioducative
  - > K1404: Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
  - > K2401: Recherche en sciences de l'homme et de la société

## Contact(s)

- > **Jeanne Demoulin**  
Responsable pédagogique  
[demoulin.j@parisnanterre.fr](mailto:demoulin.j@parisnanterre.fr)
- > **Fanny Salane**  
Responsable pédagogique  
[fsalane@parisnanterre.fr](mailto:fsalane@parisnanterre.fr)

## Autres contacts

---

Contact administratif : [master-sced@liste.parisnanterre.fr](mailto:master-sced@liste.parisnanterre.fr)